

Justice ainsi. Je veux dire que votre remède n'est pas suffisant?—Je ne prétends pas dire qu'il soit entièrement suffisant. Je prétends seulement qu'il contribuerait à éviter la difficulté, et que l'on ne doit pas attendre ce résultat d'un seul, ou de deux ou trois procédés améliorés, mais que l'on devrait essayer toutes les suggestions qui seront reconnues praticables. J'ai l'espoir que l'on parviendra à surmonter toutes les difficultés. Je ne sais quel cas vous faites de mes espérances à ce sujet, mais je puis dire que depuis trois ans je me suis trouvé face à face, peut-être avec toutes ces difficultés, locales ou générales, dans toutes les provinces, à l'exception du Manitoba et des territoires plus à l'ouest, et il me semble, qu'au moyen de l'aide du gouvernement dans sa sphère particulière, par l'énergie des commerçants agissant dans leur propre intérêt, et par les efforts des fermiers qui commencent à connaître la nécessité qu'il y a de faire quelque chose, il est possible de vaincre ces difficultés. Afin de démontrer ce qui peut se faire pour remédier aux embarras mentionnés dans la dernière question, nous trouvons que si l'on peut persuader à un fermier de remplir en entier une tinette de beurre avant de le porter au marché, nous n'éprouverons pas la même difficulté, parce que partout où se trouve du beurre fabriqué en certaine quantité et contenu dans des tinettes entièrement pleines, il existe une raison pour que le commerçant envoie là des acheteurs. Supposons qu'un producteur ait en mains, dans sa cave, quatre ou cinq tinettes emplies de beurre d'une qualité uniforme, le commerçant sera porté à le visiter. De cette manière plusieurs acheteurs se feront peut-être compétition, et le beurre se vendra au plus haut prix. Que chaque fermier ou chaque association de fermiers s'assurent d'une marque particulière, et la fasse même enregistrer s'il est nécessaire, alors on pourra suivre la trace d'une tinette de beurre ainsi marquée, et savoir si ce beurre a plu au consommateur ou non. Toutes ces choses peuvent être pratiquées ensemble, et le système d'améliorations devrait atteindre un degré tel qu'il soit profitable d'introduire des instruments mécaniques même sur une ferme où il ne se trouve qu'une vache, afin que dans ces cas extrêmes le beurre puisse être gardé jusqu'à ce que l'on puisse emballer une tinette à la fois. Ceci servirait grandement à remédier à ce que l'on rencontre plus souvent dans l'Ontario et les provinces maritimes que ne nous le voyons dans la province de Québec. Quand nous parlons de ces choses sans garder d'espérances, nous oublions que beaucoup des principales difficultés pourraient être surmontées; nous ne devrions pas baser nos anticipations sur ce qui existe à présent, mais sur un état de choses qu'il est possible d'améliorer. Je n'offre tout ceci que comme des suggestions; mais, je l'ai dit déjà, il devrait exister dans ce comité, chez nos fermiers et chez nos commerçants, un tel intérêt, dirigé dans le même sens, que tous devraient travailler conjointement à corriger les imperfections du passé, et à mettre le commerce de beurre sur un meilleur pied à l'avenir.

*Par M. Trow :*

Q. Une marque de commerce serait très bien pour un homme qui tient quinze ou vingt ou peut-être cinquante vaches, mais quel en serait l'avantage pour celui qui n'aurait qu'une exploitation peu considérable?—J'entendais parler d'une marque servant à une association de fermiers dans un district. Chacun aurait son nom sur ses produits, et tous ces paquets ou tinettes porteraient la même marque de commerce, de sorte que quand ils seraient expédiés au commerçant, la marque indiquerait que ces fermiers répondent de leur beurre et en garantissent la qualité. Le trouble et le coût de l'opération seraient peu considérables comparés aux avantages qui en résulteraient.

Q. Comment empêcherez-vous les marchands de campagne d'acheter de tout vieux garçon ou vieille fille, ne possédant qu'une ou deux vaches, et qui pourraient presque écorcher une puce tombant dans la baratte afin de sauver une goutte de crème, dans le but d'ajouter à la quantité au détriment de la qualité?—Les pertes dont souffrirait le commerçant par la compétition des envois considérables, le ramèneraient bientôt à ses sens, si nulle autre chose ne pouvait le faire. Son propre intérêt le guérirait.

*Par M. Cochran :*

Pensez-vous que si le gouvernement donnait son concours à cette matière et s'il envoyait une personne munie d'instruments améliorés pour la fabrication du beurre.